



Dans l'agglomération grenobloise, les partenaires coopèrent pour lutter contre les discriminations dans l'éducation

Le plan de lutte contre les discriminations dans l'éducation s'inscrit dans une démarche partenariale débutée dès 2007 dans l'agglomération grenobloise associant collectivités, Éducation nationale et associations. Soutenu par l'Acse de 2009 à 2013, et accompagné par un sociologue, le plan repose sur 2 principes : analyser et faire évoluer les pratiques professionnelles sous la forme d'une recherche-action. Le plan a permis l'organisation de séances de sensibilisation destinées aux acteurs de l'éducation puis l'accompagnement de 4 groupes de recherche-action dans des établissements scolaires. Les personnes concernées (une dizaine par site) ont mis en évidence l'exis-

tence de discriminations et des pistes d'action ; ce qui a pu être partagé lors d'un colloque national organisé par la Métro, la DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale) et leurs partenaires, en mars 2013. Aujourd'hui, dans un souci de cohérence éducative, l'enjeu est la mobilisation du secteur socio-éducatif. Le plan a également un effet levier sur l'action interne de la Métro, de la DSDEN et sur un projet d'observatoire des discriminations qui devrait se mettre en place à l'automne.

●●● Contact : *Sophie Ebermeyer, chef de projet égalité et lutte contre les discriminations à Grenoble Alpes Métropole, sophie.ebermeyer@lametro.fr*



Photo : www.arcame-archi.fr

• Le collège Aimé Césaire, à Grenoble est l'un des quatre établissements scolaires ayant participé au plan de lutte contre les discriminations.